Séance plénière : Dynamisme des espaces ruraux et forces vives au féminin

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 22/10/2015

LES FORCES VIVES AU FÉMININ

Saisines liées : COMMENT PROMOUVOIR LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE DES ESPACES RURAUX ?

Revoir l'intégralité de la séance plénière du 28 octobre 2015

Présentation par Mme Claire Guichet de l'étude intitulée "Les forces vives au féminin" au nom de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité, présidée par Mme Geneviève Bel

Présentation du projet d'avis "Comment promouvoir le dynamise économique des espaces ruraux ?" par M. Guillaume de Russé au nom de la Section de l'aménagement durable des territoires, présidée par M. Jean-Alain Mariotti

"Les forces vives au féminin"

Etude présentée par Mme Claire Guichet au nom de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité, présidée par Mme Geneviève Bel

Alors que s'achève la première mandature quasi paritaire du CESE devenu, grâce à la loi, l'assemblée constitutionnelle la plus féminisée **avec 44 % de femmes qui y siègent**, la délégation aux droits des femmes et à l'égalité mène une réflexion sur les forces vives au féminin en dressant un panorama inédit de la place des femmes dans les organisations de la société civile, telle qu'elle est représentée au CESE (organismes patronaux, syndicats de salariés, associations, monde mutualiste etc.)

L'étude examine de manière approfondie les actions mises en œuvre par les organisations en faveur de l'engagement des femmes. Elle analyse les difficultés et obstacles structurels et culturels persistants à leur accès aux responsabilités. Elle propose des outils concrets pour les dépasser.

"Comment promouvoir le dynamise économique des espaces ruraux ?"

Projet d'avis présenté par par M. Guillaume de Russé au nom de la Section de l'aménagement durable des territoires, présidée par M. Jean-Alain Mariotti

Les situations des espaces ruraux de France métropolitaine sont contrastées. Si la plupart voient augmenter leur population, des territoires ruraux, notamment industriels, **figurent parmi ceux ayant le plus souffert de la crise**, et d'autres, souvent résidentiels, parmi les moins touchés. Des mobilités accrues contribuent à créer entre villes et campagnes une communauté de destin.

Les espaces ruraux sont pour notre pays une richesse. Certains ont su mettre à profit leurs atouts pour dynamiser leur économie, pour peu que les concours nécessaires soient apportés aux acteurs locaux. La loi NOTRe constitue à cet égard pour partie un nouveau contexte.

Par le projet d'avis « Comment promouvoir le dynamisme économique des espaces ruraux ? », la section de l'aménagement durable des territoires du CESE a souhaité identifier les facteurs de réussite permettant de promouvoir le dynamisme des espaces

ruraux dans leur diversité et de maintenir et développer le tissu économique local. Elle formule un ensemble de préconisations en ce sens, dans une logique de mise en capacité des territoires, de cohésion nationale et de développement durable.

© - copyright CESE - Novembre 2026